

JUIN 2025 [VOL. 9 N°2]

LE reflèt

DE SAINT-HIPPOLYTE



CHANTIERS PRINTEMPS-ÉTÉ 2025 [P. 4] | CHARLES PELLERIN AU PIC-NIC EN MUSIQUE ! [P. 5]

SESSION DE COURS ÉTÉ 2025 [P. 6-7] | VISITES DES POMPIERS À DOMICILE [P. 12]



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE



UN PRINTEMPS ET UN ÉTÉ DIVERTISSANTS !

Le printemps a mis du temps à bien s'installer et l'été arrive très bientôt! Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a d'ailleurs planifié une programmation pour toutes les générations d'Hippolytoises et d'Hippolytois! On a notamment remodelé le Pic-Nic en Musique pour le

rendre encore mieux adapté à vos goûts variés, et ce, sur trois vendredis en musique, en humour et en cuisine de rue. Du côté de la bibliothèque municipale, des activités sont offertes à vos enfants et vous pourrez voir des expositions d'artistes québécois talentueux. Vous trouverez tous les détails dans les pages qui suivent.

PARC INTERGÉNÉRATIONNEL DU LAC CONNELLY

Une importante étape a été franchie dans le projet du parc intergénérationnel du lac Connelly alors que tous les membres du conseil présents ont accepté d'octroyer, le 20 mai dernier, un contrat pour les travaux d'aménagement. En effet, à la suite d'un appel d'offres public, un contrat a été attribué à l'entreprise Construction Denis & Ghyslaine Gagnon inc., au montant de 1 460 000 \$, pour la gestion et l'aménagement du projet. Autre excellente nouvelle pour les contribuables hippolytois : le coût de ce contrat est inférieur de 800 000 \$ au budget initialement prévu.

POLITIQUE DE PARTICIPATION PUBLIQUE

Parce que la Municipalité de Saint-Hippolyte reconnaît l'apport de sa population dans les processus décisionnels et favorise la mise en place de conditions favorables au dialogue, elle souhaite se doter d'une Politique de participation publique afin d'encadrer ses actions par un mécanisme simple et transparent. Ainsi, cet outil guidera les élus et les administrateurs de la Municipalité dans la mise en œuvre des démarches participatives afin de permettre aux citoyennes et citoyens de s'exprimer et d'émettre leurs opinions sur des politiques, des règlements, des projets ou des actions relevant de la sphère municipale. Je vous invite à partager avec nous vos commentaires et suggestions concernant le projet de Politique de participation publique sur notre portail citoyen au citoyen.saint-hippolyte.ca/consultation/projets. La consultation prend fin le 30 juin 2025.

OPÉRATION QUIÉTUDE

Le 13 mai dernier, nous avons lancé l'Opération Quiétude avec différents partenaires. Plus d'informations sont fournies en page 3 de ce bulletin municipal. Je tiens à rappeler que la quiétude citoyenne, c'est l'affaire de tous les usagers de la route, qu'ils soient automobilistes, camionneurs ou motocyclistes. Aussi, à titre de président du comité de sécurité publique qui réunit Prévost, Saint-Hippolyte et Sainte-Sophie, avec la collaboration de la Sûreté du Québec, je n'insisterai jamais assez sur l'importance du partage de la route entre ces usagers pour un bilan routier positif. Redoublez de vigilance et de prudence au volant!

Yves Dagenais, maire

450 563-2505, poste 2235

ydagenais@saint-hippolyte.ca



Bruno Plourde

Siège 1
Urbanisme



Chantal Lachaine

Siège 2
Environnement



Sonia Tremblay

Siège 3
Travaux publics



Serge Alarie

Siège 4



Rose Crevier-Dagenais

Siège 5
Sécurité incendie et
sécurité communautaire



Alain Lefièvre

Siège 6
Loisirs, culture et
vie communautaire

Élections municipales 2025

Le 2 novembre 2025 se tiendra le scrutin général pour les prochaines élections municipales. Cet exercice démocratique permet aux électrices et électeurs d'élire, pour les quatre prochaines années, une mairesse ou un maire ainsi que les conseillères et conseillers municipaux partageant les orientations municipales privilégiées par la majorité de l'électorat de Saint-Hippolyte.

Pour savoir comment déposer votre candidature, travailler aux élections ou exercer votre droit de vote, consultez le je-vote.ca.



Opération Quiétude

Les municipalités de Saint-Hippolyte et de Sainte-Sophie, en collaboration avec les représentants de la carrière Bauval et de l'entreprise Agrivac, transporteur, ainsi qu'avec la Sûreté du Québec, unissent leurs efforts pour lancer l'Opération Quiétude. Cette initiative vise à sensibiliser les camionneurs et les usagers de la route à l'importance du respect de la réglementation en vigueur, notamment en ce qui concerne les horaires de circulation et la vitesse permise, afin d'assurer une cohabitation harmonieuse avec les résidents du secteur. Afin de répondre aux différentes préoccupations, plusieurs mesures seront mises en place: affichage renforcé; sensibilisation et rappel auprès des transporteurs; communication directe avec les transporteurs et les entreprises concernées; surveillance policière accrue.



Le maire, M. Yves Dagenais, et la conseillère municipale responsable de la sécurité incendie et de la sécurité communautaire, Mme Rose Crevier-Dagenais.



**Votre présence est
primordiale!**

**De grands enjeux
seront discutés!**

**Venez nombreux,
ensemble, nous
pouvons faire une
différence !**

 **Date : 14 juin 2025**

 **Heure : 10h00**

 **Lieu : Roger Cabana
2060 Ch des Hauteurs
Saint-Hippolyte**

Chers résidents du lac Bleu,
Nous vous invitons
chaleureusement à une
présentation de l'**inventaire des
plantes aquatiques** réalisé cette
année qui sera suivie par
l'assemblée générale annuelle.
Lors de cette étude, nous avons
découvert dans notre lac, la
**présence de Myriophylle à épis,
une plante envahissante qui
nécessite notre attention
collective.**

Votre participation à cette
rencontre est **essentielle** pour
préserver la **santé de notre lac**.
Que vous soyez membre ou non de
l'association, cette rencontre sera
une belle occasion d'échanger, de
comprendre les enjeux, de vous
impliquer et, si vous le souhaitez,
d'**adhérer** à l'association pour nous
soutenir.

**Un projet d'envergure visant à
protéger la santé de notre lac
sera dévoilé lors de cette
rencontre.**

Chantiers d'asphaltage printemps-été 2025

(Veuillez noter que le début et la fin des travaux peuvent être modifiés pour tenir compte de la disponibilité des sous-traitants et de la météo.)

| Nom de la rue | Tronçon | Début projeté des travaux | Fin projetée des travaux |
|---|--|---------------------------|--------------------------|
| Desjardins | Entre la 81 ^e Avenue et la 90 ^e Avenue | En cours | Juillet |
| Lac-Connelly | Chemin de la Carrière jusqu'à la rue du Petit-Ruisseau | En cours | Juillet |
| Mont-Rolland | Chemin du Lac-Montaubois jusqu'à la limite de Piedmont | Juillet | Août |
| 59^e Avenue et 51^e Avenue | De l'adresse municipale 63, 59 ^e Avenue à l'adresse municipale 258, 51 ^e Avenue | Juillet | Août |
| de l'Érablière Ouest | De la rue de l'Érablière Est au 31, rue de l'Érablière Ouest | Juillet | Juillet |
| Louben | Au complet | Juillet | Juillet |
| Lac-Bertrand | De la rue Dion à la rue de l'Équerre (Sainte-Sophie) et de l'adresse municipale 223 à l'adresse municipale 269 sur le chemin du Lac-Bertrand | Août | Septembre |
| 305^e Avenue | De l'adresse municipale 95 à l'adresse municipale 31 | Août | Septembre |

RESPECTEZ NOS EMPLOYÉS

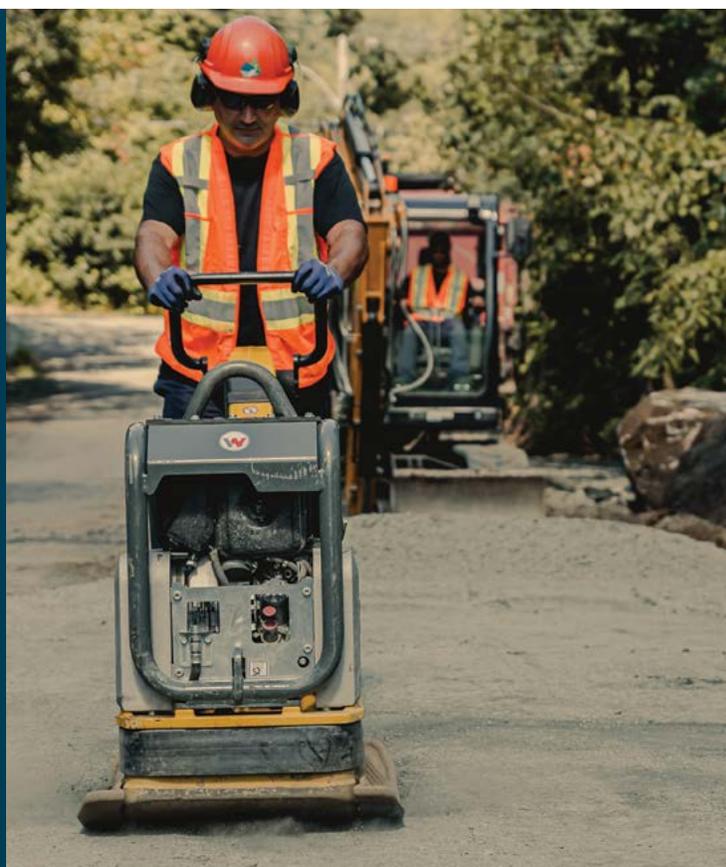
Dans les zones de chantier routier, il faut respecter la signalisation orange et ralentir pour se conformer à la vitesse indiquée. Ces comportements sont essentiels pour assurer la sécurité des travailleurs et éviter des amendes et des points d'inaptitude.

Un excès de vitesse dans une zone de travaux routiers se traduit par une amende doublée afin d'assurer une plus grande sécurité des travailleurs et des autres usagers de la route. Mieux vaut respecter la signalisation et ralentir. Par exemple, pour une zone où la vitesse affichée sur un panneau orange est de 70 km/h, si vous roulez à :

- 90 km/h: 70 \$ x 2 = 140 \$ d'amende
- 100 km/h: 120 \$ x 2 = 240 \$ d'amende
- 115 km/h: 210 \$ x 2 = 420 \$ d'amende

De plus, si vous n'obéissez pas aux ordres d'un signaleur, vous risquez de recevoir une amende de 300 \$ à 600 \$ et 4 points d'inaptitude.

Source: SAAQ



LUNDI DE 15 H 30 À 23 H
23 JUIN
FÊTE NATIONALE 2025

CENTRE DE PLEIN AIR
ROGER-CABANA

SAINT-HIPPOLYTE Fête nationale du Québec Québec

Fête nationale

C'est un rendez-vous le 23 juin prochain dès 15 h 30 au Centre de plein air Roger-Cabana pour célébrer la fête nationale à Saint-Hippolyte!

À l'horaire – Lundi 23 juin

| | |
|----------------|--|
| 15 h 30 | Ouverture du site |
| 15 h 30 à 20 h | Animation pour enfants, maquillage et jeux gonflables |
| 15 h 30 | Animation déambulatoire |
| 16 h 30 | Animation déambulatoire |
| 17 h | Spectacle du capitaine Jack Sparrow |
| 18 h 15 | Animation déambulatoire |
| 20 h 30 | Spectacle de Motel 72 |
| 22 h | Spectacle de Laser Stellaris, présenté par Laser Quantum Au rythme d'une trame sonore originale, les faisceaux et effets 3D de 5 projecteurs laser viendront illuminer et envelopper les spectateurs. |
| 22 h 50 | Dernière navette |
| 23 h | Fermeture du site |

Restaurateurs et bar sur place!

STATIONNEMENT (fermé sur le site): espaces disponibles à l'école des Hauteurs, à l'hôtel de ville et à l'école du Grand-Rocher.

NAVETTE: deux circuits de navettes feront les allers-retours entre les stationnements et le site.

CENTRE DE PLEIN AIR
ROGER-CABANA

18 JUILLET
Hommage
à Santana

15 AOÛT
Humour HA!

5 SEPTEMBRE
Stephan McNicoll
et GCR

Pic-Nic en Musique!

Cet été, le Pic-Nic en musique est revampé! Sous une toute nouvelle formule, les citoyens de Saint-Hippolyte pourront bénéficier de trois événements durant l'été au Centre de plein air Roger-Cabana. Camions de cuisine de rue, bar et musique d'ambiance seront de la partie!



Spectacle hommage à Santana, vendredi 18 juillet

Ouverture du site à 18 h. Le spectacle débute à 20 h.

Spectacle d'humour, vendredi 15 août

Avec Charles Pellerin, Lauriane Lalonde, Francis Legendre et deux invités! Ouverture du site à 17 h. Les spectacles débutent à 18 h.

Spectacle de Stephan McNicoll et GCR, vendredi 5 septembre

Ouverture du site à 18 h. Le spectacle débute à 20 h.

STATIONNEMENT (fermé sur le site): espaces disponibles à l'école des Hauteurs, à l'hôtel de ville et à l'école du Grand-Rocher. Deux circuits de navettes feront les allers-retours entre les stationnements et le site.

Cours et activités d'été

INSCRIPTION

Du 10 juin au 2 juillet 2025. Inscription obligatoire et places limitées. Une description plus détaillée de chaque activité est disponible sur le site d'inscription Sport-Plus.

Par téléphone

450 563-2505, poste 2231

Via Internet

saint-hippolyte.ca



En personne

Centre des loisirs et de la vie communautaire

CARTE DE PRATIQUE LIBRE

En vous procurant la carte de pratique libre, vous pourrez choisir des activités sportives et récréatives parmi celles identifiées dans la grille de notre programmation.

Résident – 80 \$ | Non-résident – 120 \$

La carte donne droit à 8 participations libres de votre choix. Vente en ligne, par téléphone et en personne.

✓ **Activité disponible à la carte.**



CARDIO-VITALITÉ EN PLEIN AIR ✓

> **Jeudi, 11 h à 11 h 50 (50 min) | 10 juillet au 14 août (6 semaines) | 16 ans +**
Résident – 45 \$ | Non-résident – 51 \$ | Scène extérieure du Centre de plein air Roger-Cabana

Redécouvrez votre dynamisme à votre rythme avec un entraînement extérieur conçu pour booster votre énergie et votre bien-être. Suivant les mouvements du professeur sur la scène extérieure, venez bouger et vous amuser! En cas de pluie, le cours est déplacé à l'intérieur.



CARDIO-INTENSITÉ EN PLEIN AIR ✓

> **Jeudi, 12 h 10 à 12 h 50 (40 min) | 10 juillet au 14 août (6 semaines) | 16 ans +**
Résident – 45 \$ | Non-résident – 51 \$ | Scène extérieure du Centre de plein air Roger-Cabana

Dépassez vos limites avec un entraînement complet et ultra dynamique suivant le rythme du professeur qui sera sur la scène extérieure! En cas de pluie, le cours est déplacé à l'intérieur.



TONUS, STRETCHING ET MOBILITÉ EN PLEIN AIR ✓

> **Mardi, 13 h à 14 h 15 (1 h 15) | 8 juillet au 12 août (6 semaines) | 16 ans +**
Résident – 52,50 \$ | Non-résident – 58,50 \$ | Centre de plein air Roger-Cabana

Exercices d'étirements permettant à la fois l'assouplissement et le renforcement musculaires et articulaires, et ce, en plein air! En cas de pluie, le cours est déplacé à l'intérieur.



YOGA SUR LA PLAGE ✓

> **Mardi, 10 h 30 à 11 h 30 (1 h) | 8 juillet au 12 août (6 semaines) | 16 ans +**
Résident – 45 \$ | Non-résident – 51 \$ | Plage municipale

Dans un décor enchanteur, venez pratiquer le yoga sur la plage du lac Achigan. Discipline du corps et de l'esprit via une variété de postures et de pratiques respiratoires. Apportez votre tapis! En cas de pluie, le cours est déplacé à l'intérieur.



ZUMBA EXTÉRIEURE ✓

> **Lundi, 9 h 15 à 10 h 15 (1 h) | 14 juillet au 11 août (5 semaines) | 16 ans +**
Résident – 37,50 \$ | Non-résident – 42,50 \$ | Scène extérieure du Centre de plein air Roger-Cabana
 > **Mercredi 18 h à 19 h (1 h) | 9 juillet au 13 août (6 semaines) | 16 ans +**
Résident – 45 \$ | Non-résident – 51 \$ | Scène extérieure du Centre de plein air Roger-Cabana

Venez bouger sur le rythme du professeur qui sera sur la scène extérieure le temps d'une séance d'aérobic et de fitness avec des chorégraphies issues de danses latines. En cas de pluie, le cours est déplacé à l'intérieur. Les enfants peuvent assister gratuitement avec l'inscription du parent, tant qu'ils ne perturbent pas le rythme du cours.

Terrains de tennis et de pickleball

OUVERTURE DES TERRAINS DE TENNIS ET DE PICKLEBALL EXTÉRIEURS

Bonne nouvelle! Les terrains de tennis et de pickleball sont ouverts pour la belle saison!

Parc Connelly

- Terrains de tennis
- Terrains de pickleball (ouverts jusqu'au début des travaux)

Parc du Grand-Héron

- Terrains de pickleball

Ouverts jusqu'au 22 juin inclusivement. Après cette date, l'espace est réservé au camp de jour jusqu'au 22 août inclusivement.

Les terrains suivants n'ouvriront qu'à la fin de l'année scolaire:

École des Hauteurs, parc Bourget

- Terrains de pickleball

École du Grand-Rocher

- Terrains de pickleball

Pour l'utilisation des filets de pickleball du parc Connelly, de l'école du Grand-Rocher et du parc du Grand-Héron, une combinaison de cadenas est requise. Tous les citoyens désirant utiliser les filets de pickleball de la Municipalité doivent préalablement s'inscrire gratuitement pour obtenir la combinaison.



saint-hippolyte.ca/terrain-de-pickleball

Pour plus d'information

- Par courriel au loisirs@saint-hippolyte.ca
- En personne au Centre des loisirs et de la vie communautaire
- Par téléphone au 450 563-2505, poste 2231

INSCRIPTION AU HOCKEY

Restez à l'affût, les inscriptions pour le hockey débutent en juin!

Pour plus d'information

- En ligne au www.hockeymirabel.ca
- Par courriel au info@hockeymirabel.com
- Par téléphone au 450 475-2061



Cours de tennis

L'école de tennis Quarante-Zéro reprend ses services cet été! Les enfants comme les adultes de Saint-Hippolyte pourront bénéficier de différents cours de tennis pour débutants et intermédiaires.

Inscription jusqu'au 20 juin 2025



- En ligne au saint-hippolyte.ca
- Au 450 563-2505, poste 2231
- Au Centre des loisirs et de la vie communautaire

| GROUPE | ÂGE | HORAIRE | COÛT RÉSIDENT | COÛT NON-RÉSIDENT | NOMBRE DE PARTICIPANTS |
|----------------------|--------------------|--|---------------|-------------------|------------------------|
| Tennis enfant | 6-8 ans | Jeudi, 17 h à 18 h 26 juin au 31 juillet (6 semaines) | 80 \$ | 95 \$ | 10 |
| Tennis junior | 9-14 ans | Jeudi, 18 h à 19 h 26 juin au 31 juillet (6 semaines) | 80 \$ | 95 \$ | 10 |
| Tennis adulte | 15 ans et + | Jeudi, 19 h à 20 h 30 26 juin au 31 juillet (6 semaines) | 115 \$ | 135 \$ | 8 |



LANCEMENT DU CLUB DE LECTURE TD

14 juin, à 13 h 30

Pour les enfants de 6 à 12 ans – Maximum de 25 participants

Tous les enfants de 6 à 12 ans sont invités à participer au club de lecture TD du 14 juin au 23 août à la bibliothèque. Cela implique d'emprunter des livres durant l'été pour avoir droit à un coupon de tirage et avoir la possibilité de gagner des prix hebdomadaires et peut-être de remporter un des grands prix à la fin de l'été (dont un offert par le Théâtre Gilles-Vigneault!). L'inscription pour le club de lecture se fait au comptoir de la bibliothèque.

Cette année, le club a pour thème les voyages! Pour l'occasion, les jeunes pourront découvrir comment les voyageurs racontent leurs aventures à travers leurs carnets de voyage. Différents exemples seront présentés lors de l'activité de lancement le 14 juin, de 13 h 30 à 14 h 30. Ils seront ensuite prêts à créer leur propre carnet pour leurs vacances d'été!

Inscriptions pour l'activité de lancement via Sport-Plus



Deux parcours: un partage, de Céline Landry et Marie Valiquette

Exposition du 5 juin au 8 juillet – Bibliothèque municipale

La bibliothèque de Saint-Hippolyte vous invite à découvrir une exposition en duo de deux céramistes: Marie Valiquette et Céline Landry. Bien qu'elles travaillent avec le même médium, l'argile, c'est dans la singularité de leurs approches que ces artistes se rejoignent pour nous offrir une vision unique de leur monde intérieur.

Marie Valiquette, dite Val, a obtenu son diplôme de céramiste en 2000. Elle a participé à deux reprises à l'événement des 1001 pots de Val-David. Son travail, à la fois créatif et imaginaire, explore la richesse de l'argile. Pendant plusieurs années, Val a partagé sa passion avec des enfants du primaire, leur transmettant la magie de la transformation de la matière.

Dans cette exposition, elle présente son lien intime avec les roches, les arbres et la nature. Ses œuvres en 3D invitent le spectateur à inventer sa propre histoire. L'imagination est sans limite, tout est en perpétuelle évolution. L'expérience réside dans la découverte et l'ouverture à de nouvelles perspectives.

Céline Landry, sculptrice et céramiste originaire des Laurentides, cumule plus de 30 ans de pratique artistique. Son travail reflète une quête profonde d'identité et d'intimité. L'argile a été pour elle un moyen d'apprivoiser les multiples facettes de sa condition humaine, et notamment celles liées à sa féminité. Son projet *Devant la table* s'inscrit dans cette démarche.

L'installation qui constitue cette œuvre est un ensemble de pièces complexes explorant le lien entre le repas social – moment de partage et de plaisir en famille ou entre amis – et l'expérience de l'exclusion vécue par ceux qui, pour diverses raisons (pauvreté, troubles alimentaires, isolement social, allergies sévères, coutumes différentes, etc.), se trouvent à l'écart de ces moments conviviaux.

Cette installation est le fruit d'un projet de longue haleine, soutenu par le Programme de partenariat territorial des Laurentides 2023-2024 du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Le vernissage se tiendra le 5 juin, de 17 h à 19 h, en présence des artistes.



Québec

Entente de développement culturel



MACROCOSME: Des insectes dans mon jardin, de Luc Pouliot

Exposition du 10 juillet au 12 août 2025

Dans le cadre de son exposition *MACROCOSME: Des insectes dans mon jardin*, le photographe Luc Pouliot présente une sélection de macrophotographies d'insectes prises dans son propre jardin. En effet, pas besoin d'aller bien loin pour photographier des insectes, puisqu'ils sont partout autour de nous, sans qu'on leur porte vraiment attention. Depuis plusieurs années, Luc Pouliot pratique la macrophotographie et réalise des images nettes, détaillées et colorées pour nous faire apprécier ces créatures étranges et fascinantes. Découvrez cet univers miniature en format plus grand que nature!



«Des études ont démontré que les populations d'insectes sont en déclin dans plusieurs écosystèmes de la planète. C'est dans cette optique d'urgence d'agir pour inverser la tendance que j'ai envie de présenter ces êtres minuscules et magnifiques sans lesquels notre planète deviendrait singulièrement inhospitalière.» — Luc Pouliot

L'exposition se tiendra du 10 juillet au 12 août 2025. Le vernissage aura lieu le 10, juillet de 17 h à 19 h, en présence de l'artiste. Des bouchées et des boissons seront servies pour l'occasion.



Métamorphose, de Clode Pilote

Exposition du 14 août au 16 septembre 2025

L'exposition *Métamorphoses* de Clode Pilote est le fruit d'un long processus de transformation de matériaux variés. Elle offre aux spectateurs une vision riche et foisonnante d'un ensemble de sculptures formant le socle de cette rétrospective. À travers cette exposition, vous découvrirez un parcours artistique couvrant les 20 dernières années de ce créateur prolifique.

Bois, métal (souvent recyclé), pierre, polystyrène: autant de matières qui composent un univers plastique contrasté, éclaté, où se côtoient divers styles et formes. Chaque œuvre témoigne d'un jaillissement d'idées, d'une volonté constante d'expérimentation, de recherche et d'exploration de courants parfois divergents, illustrant la démarche audacieuse de l'artiste.

Le spectateur est ainsi invité à évoluer dans un monde étrange et fascinant, peuplé de créatures hétéroclites, de masques énigmatiques, de figures polymorphes et de structures élancées évoquant tour à tour douceur, sensualité et mystère.

Sculpteur depuis 55 ans et établi dans les Laurentides, Clode Pilote reste habité par un besoin viscéral de créer. Il insuffle la vie à la matière inerte, y projetant sans relâche son imaginaire fertile. Sa passion ne faiblit pas, et les croquis continuent de s'accumuler, témoins d'un élan créatif inépuisable.

L'exposition se tiendra du 14 août au 16 septembre 2025. Le vernissage aura lieu le 14 août, de 17 h à 19 h, en présence de l'artiste. Des bouchées et des boissons seront servies pour l'occasion.

VENTE DE LIVRES USAGÉS

Vendredi 18 juillet – 10 h à 20 h | Samedi 19 juillet – 10 h à 15 h

Vente de livres, revues, CD et jeux usagés qui se tiendra dans la salle multifonctionnelle de la bibliothèque. Don volontaire en argent comptant seulement.



Activités de plein air estivales

Que ce soit pour une petite randonnée, une balade en pédalo ou une partie de pickleball, vous trouverez ici des conseils pratiques qui vous aideront à bien planifier votre activité. L'important: maximiser votre plaisir tout en minimisant les désagréments pour vous et pour l'environnement! Les bonnes pratiques en plein air consistent non seulement à suivre des règles de sécurité essentielles, mais aussi à adopter des comportements respectueux de l'environnement, de la faune et des autres usagers. Ainsi, il est important de se préparer adéquatement (nourriture, eau, équipement adapté), de respecter les zones sensibles et de laisser les lieux tels qu'on les a trouvés.

Voici quelques exemples de bonnes pratiques.

Préparation et sécurité:

- Apporter de l'eau et de la nourriture, même pour de courtes sorties.
- Se munir d'un équipement adapté à la température et à l'activité (vêtements, casque, veste de sauvetage, etc.).
- Prévoir des solutions de secours en cas de besoin (téléphone, carte de localisation, etc.).
- Éviter les endroits dangereux ou non balisés.

Respect de l'environnement et de la faune:

- Ne pas perturber la faune et ne pas s'approcher des animaux sauvages.
- Récupérer tous les déchets et les jeter adéquatement.
- Éviter la pollution sonore et respecter le silence de la nature.
- Demeurer à distance de la flore fragile et respecter les zones protégées.

Respect des autres usagers:

- Donner la priorité de passage selon votre activité (par exemple, cycliste et randonneur laissent passer à celui qui monte).
- Être vigilant, courtois et respectueux des autres usagers.



Autres bonnes pratiques:

- Comprendre et surveiller la signalisation (par exemple, la signification des couleurs, des pictogrammes).
- Se renseigner sur les consignes de sécurité locales (les zones de navigation, les pratiques autorisées, le code de conduite).
- Respecter la réglementation en vigueur (par exemple, les permis de pêche, les zones interdites, les heures d'ouverture).

Renseignez-vous auprès de l'organisme responsable du site que vous désirez visiter pour mieux préparer votre sortie en solo, en famille, en couple ou entre ami(e)s. À Saint-Hippolyte, les activités de plein air ne manquent pas!

Cet été, (re)découvrez les parcs, les espaces verts, les sentiers et les lacs de notre territoire :

Installations et infrastructures municipales

- Centre de plein air Roger-Cabana et mont Tyrol
- Parc du Grand-Héron (plage municipale)
- Parc Aimé-Maille
- Parc de la Promenade
- Parc des Quatorze-Îles
- Parc Connelly
- Parc Bourget (école des Hauteurs)
- Débarcadère du lac de l'Achigan

Installations et infrastructures associatives ou de conservation

- Parc des Falaises
- Parc régional de la Rivière-du-Nord
- Réserve naturelle Alfred-Kelly



L'importance d'économiser l'eau potable en provenance des eaux souterraines

Dans la région des Laurentides, la principale source d'eau potable est souterraine. Bien qu'elle soit plus abondante que l'eau de surface, l'eau souterraine est une ressource limitée. Les nappes phréatiques se rechargent lentement. Une consommation trop rapide des eaux souterraines peut mettre en péril leur pérennité, et le pompage excessif peut contribuer à l'assèchement des zones humides et à la diminution du débit des cours d'eau.

À Saint-Hippolyte, le débit des puits est plus souvent de faible à moyen, principalement parce que l'eau est pompée dans le roc du Bouclier canadien, présentant un faible réseau de fractures, ce qui limite la vitesse d'écoulement de l'eau.

Les études sur les changements climatiques suggèrent que les périodes de sécheresse estivales seront plus fréquentes et plus prononcées, ce qui occasionnera plus d'évaporation et d'évapotranspiration. Les épisodes de fortes pluies seront également plus fréquents, ce qui aura pour conséquence d'augmenter le ruissellement de l'eau en surface. Ces deux phénomènes auront pour effet de réduire la quantité d'eau qui pourra atteindre les nappes phréatiques et les recharger.

Voici quelques conseils pour économiser l'eau de votre puits :

- Réduire la consommation d'eau à l'intérieur.
- Installer des équipements économes en eau, comme une toilette ou une douche à faible débit.
- Utiliser des appareils électroménagers efficaces, comme une laveuse à linge et un lave-vaisselle nécessitant peu d'eau pour effectuer leur travail.
- Récupérer l'eau de pluie pour arroser le jardin ou laver les surfaces extérieures.

Des subventions sont offertes à l'achat d'appareils à faible débit et d'un baril récupérateur d'eau de pluie : saint-hippolyte.ca/subventions-environnementales



COHABITER AVEC LE CASTOR

Le castor est un ingénieur des écosystèmes capable de créer des zones humides en construisant des barrages, façonnant ainsi les paysages forestiers canadiens depuis des millénaires. Ces zones humides favorisent la biodiversité, le stockage de l'eau en période de sécheresse et la régulation des débits d'eau lors des crues.

Si vous soupçonnez qu'un barrage de castors peut être problématique, contactez la Municipalité. Selon la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, trois options peuvent être envisagées.

Ne rien faire

Lorsqu'un barrage de castor ne menace pas la sécurité des personnes ou des biens, on doit laisser la nature suivre son cours. Il peut toutefois être souhaitable de protéger les arbres avec des grillages pour éviter que ceux-ci soient coupés par les castors.

Prévention

Si un barrage de castor est susceptible de poser un problème, il est possible d'intervenir avec, par exemple, un système de contrôle du niveau de l'eau ou un système de protection des ponceaux. Pour toute intervention, il est nécessaire d'obtenir un permis de gestion de la faune (permis SEG) délivré par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Réaction

En situation d'urgence, alors que l'obstruction de la libre circulation de l'eau par un barrage de castor cause des inondations en amont ou menace la sécurité des biens et des personnes en aval, la capture des castors et le démantèlement de leurs barrages peuvent être réalisés sans permis.

Cohabiter avec le castor, c'est accepter sa présence comme bénéfique, puis adapter nos comportements et nos infrastructures dans le respect des lois encadrant cet animal sauvage.

Visites de prévention à domicile

Les pompiers ont récemment entrepris des visites résidentielles au sud du territoire jusqu'au chemin du Lac-Écho, incluant le chemin du Lac-Bleu, afin de vérifier les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone, comme requis par le schéma de couverture de risques d'incendie de la MRC de La Rivière-du-Nord. Environ 1 500 résidences seront visitées au cours des prochaines semaines. Ces visites de prévention concernent essentiellement les bâtiments résidentiels et multilogements. Les pompiers porteront leur uniforme et seront clairement identifiés. Notez que la loi autorise les pompiers mandatés par la Municipalité à prendre des photos des bâtiments lorsqu'un risque ou une anomalie sont identifiés lors des visites. N'hésitez pas à contacter le 450 563-2505, poste 2254, si vous avez des questions.



FOYER EXTÉRIEUR ET FEU D'AMBIANCE

En vertu du règlement 1196-20 relatif à la sécurité incendie, il est strictement interdit d'allumer des feux, que ce soit pour détruire des branches, des broussailles, des débris de construction, de l'herbe sèche ou toute autre matière combustible. Du printemps et jusqu'à la fin de l'automne, la SOPFEU établit quotidiennement un indice de danger d'incendie permettant d'évaluer le risque de feux de forêt et d'adopter les comportements appropriés. Soyez responsable : avant d'allumer un feu, consultez l'indice de danger d'incendie sur la page d'accueil du saint-hippolyte.ca.



Prudence avec le barbecue!

Pour être utilisé façon sécuritaire, votre barbecue doit être :

- à l'extérieur, dans un endroit bien aéré, afin d'éviter toute intoxication au monoxyde de carbone.
- installé sur une surface solide et stable, loin de toute circulation ou aire de jeu.
- à une distance de dégagement sécuritaire de tout objet ou matière combustible (murs, portes, arbres, etc.).
- bien raccordé à sa bonbonne.

À chaque utilisation, vous devez :

- ouvrir le couvercle du barbecue avant d'ouvrir au maximum le robinet de la bonbonne.
- ouvrir une commande de contrôle de gaz et actionner l'allumeur intégré ou utiliser un briquet à long bec ou une longue allumette dans l'orifice près du brûleur ouvert.
- éviter de vous pencher au-dessus de l'appareil au moment de l'allumage.
- surveiller votre barbecue en tout temps lorsqu'il est en fonction.
- ne jamais déplacer le barbecue lorsqu'il est allumé.
- fermer le robinet de la bonbonne de gaz.
- lorsque la flamme est éteinte, fermer toutes les commandes de contrôle de gaz et refermer le couvercle du barbecue.

Attention! Si votre barbecue ne s'allume pas dès les premiers instants, fermez les commandes de contrôle de gaz et attendez plusieurs minutes avant de réessayer.

POUR JOINDRE NOS SERVICES

Hôtel de ville

450 563-2505
2253, chemin des Hauteurs J8A 1A1

Urbanisme p. 2224

Environnement p. 2246

Mairie et direction générale p. 2232

Grefe p. 2232

Services aux citoyens p. 2221

Taxation p. 2222

Communications et sécurité communautaire
450 563-2505, p. 2275
55, 380^e Avenue

Loisirs, culture et vie communautaire
450 563-2505, p. 2231
2060, chemin des Hauteurs

Caserne
450 563-2505, p. 2262
1255, chemin des Hauteurs

Garage municipal
450 563-2505, p. 2242
2056, chemin des Hauteurs

Bibliothèque
450 224-4137
2258, chemin des Hauteurs